



# LA BOX

LOIRE-ATLANTIQUE  
*Week-ends*



Loire  
Atlantique

**24**  
**WEEK-ENDS**  
*au choix*



Comment réserver ? - p.5



- 1 Un petit air de Robinson - p.8
- 2 Refuge dans le vignoble nantais - p.9
- 3 Passion nature - p.10
- 4 Carpe diem - p.11
- 5 Âne... cdote au vert - p.12
- 6 Invitation à la ferme - p.13
- 7 Le canal sans dérailler - p.14
- 8 Senteurs de pins et d'embruns - p.15
- 9 Pédalez dans le bonheur - p.16
- 10 La vie en bleu - p.17



- 18** Nantes en toute créativité - p.27
- 19** Géants des airs, géants des mers - p.28
- 20** Arômes en cœur de Loire - p.29
- 21** L'échappée belle - p.30
- 22** Escale au château - p.31
- 23** Nuit sur lie - p.32
- 24** Sel et gourmandises - p.33

Conditions de vente - p.34-35



- 11 Bulle de verdure - p.19
- 12 La poudre d'escampette - p.20
- 13 Benessere all'italiana - p.21
- 14 La mer à l'infini - p.22
- 15 Pause au vert - p.23
- 16 100% complicité - p.24
- 17 Un bain de nature - p.25

## LEXIQUE DES PICTOS



Ce pictogramme met  
en lumière les gestes  
écologiques de nos  
partenaires.



Suggestion de séjour ne nécessitant pas de voiture une fois sur place.

# LA BOX

## LOIRE-ATLANTIQUE *Week-ends*

Toutes les offres de LA box Loire-Atlantique ont été minutieusement sélectionnées par nos soins ; elles ont été créées dans un esprit de respect de l'environnement et nos partenaires locaux ont été tous visités et choisis pour leur qualité de service et leurs engagements éco-responsables.

**En achetant LA box, vous soutenez et contribuez au développement de l'économie touristique locale**

### À propos de Loire-Atlantique développement

*Loire-Atlantique développement est une agence d'ingénierie publique qui conseille, conçoit et met en œuvre des projets d'intérêt général dans les domaines du renouvellement urbain et de l'aménagement, de la performance énergétique et de la construction, de l'architecture et des paysages, de la biodiversité et du tourisme durable ; afin d'accompagner les transitions et d'engager la construction du cadre de vie des habitants de Loire-Atlantique. Elle met notamment en œuvre la politique Tourisme durable du Département.*

*Le service Offres et produits touristiques de Loire-Atlantique développement conçoit et commercialise des activités et séjours durables et de qualité pour soutenir la filière touristique locale et faire découvrir la Loire-Atlantique autrement aux touristes comme aux habitants.*



### COMMENT RÉSERVER ?

- 1 Feuilletez** ce livret et découvrez une sélection d'offres valables **le week-end et en semaine pour 2 personnes** parmi les ambiances : nature, sérénité ou savoir-faire.
- 2 Connectez-vous** sur **boxloireatlantique.com**, rubrique « J'ai une LA box » pour réserver votre séjour ou **contactez le 02 51 72 95 32**
- 3 Envoyez** votre chèque cadeau complété à l'adresse : Loire-Atlantique développement  
2 boulevard de l'Estuaire CS 96201  
44262 NANTES cedex 2
- 4 Recevez** par mail votre carnet de voyage avec toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre séjour.

### NOTRE CONSEIL

Pour être certain de bénéficier de l'offre qui a le plus retenu votre attention, contactez au plus vite notre service réservations. Notre équipe se charge ensuite de réserver votre séjour auprès des prestataires en fonction de leurs disponibilités.



# LES ENGAGEMENTS DU PARFAIT DÉCOUVREUR

## *en Loire-Atlantique*

... pour multiplier sans hésiter les escapades « 0 carbone »

### Respectueux ça rend heureux

Fleurs, plantes, pierres, insectes, la nature de la Loire-Atlantique vous offre ce qu'elle a de plus beau et de plus intime. Pour que ce régal des sens reste un cadeau pour tous, prêtons-y beaucoup d'attention.

### Curieux voire audacieux

Producteurs locaux, vignerons, paludiers, pêcheurs... les rencontres et étapes gourmandes ponctuent ces moments de découverte. Cédons à la tentation tout en respectant le travail de chacun.

### Sensibilisés et attentifs à une consommation sobre

en eau et en énergie, avec toujours à l'esprit mes pieds et mon vélo plutôt que mon auto.

### Incognito et sans laisser de trace

avec à portée de mains un petit sac, poche, pochon ☺ pour emporter avec soi tous ses déchets.

### Courtois ça va de soi

La Loire-Atlantique est un beau terrain de jeu, inspirant pour des photos et selfies qui ne méritent pour autant jamais le « hors-piste »... une occasion rêvée de nouer contact avec cet habitant qui va se prêter au jeu du modèle.



NATURE



## UN PETIT AIR DE ROBINSON



### Un retour aux sources de l'enfance et le plaisir d'une vie simple au cœur de la nature !

C'est décidé vous voulez rompre avec le quotidien... enfin le temps d'une nuit pour voir, pour savoir... et sans trop concéder à votre confort. Les cabanes des écureuils, du martin-pêcheur ou des ours sont le cadre parfait pour cette expérience.

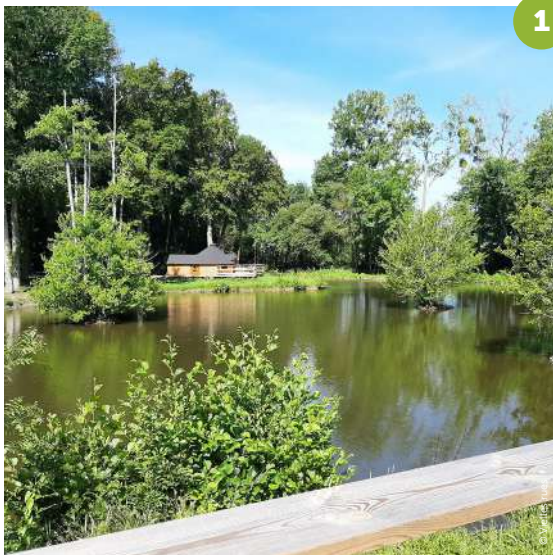
Partez en balade autour des quatre étangs du domaine ou sur les chemins aménagés à proximité ou simplement farniente dans votre logis d'un soir en vous laissant imprégner par la douce odeur du bois... c'est au choix.

Dîner servi sur la terrasse et petit déjeuner livré à l'heure convenue... car les Robinsons qui sommeillent en nous restent gourmands et amoureux des bons moments.



### À DEUX PAS

Le Lac de Grand-lieu, ceinturé de végétation, qui se laisse entrevoir à de rares endroits. Plusieurs sites réunis dans le Pass Lac de Grand-Lieu permettent de le découvrir à tarif réduit.



1

Valable du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> novembre.



### VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en cabane (salle d'eau avec wc, douche et lavabo et petit coin cuisine)
- Un petit déjeuner
- Une assiette gourmande « Terre » ou « Végétarienne »
- Une délicate attention pétillante et fleurie à découvrir dans la cabane

### LES PETITS PLUS

- La gestion écologique : phyto-épuration, eau du puits avec filtrage
- Les animaux en charge de l'entretien des lieux



## REFUGE DANS LE VIGNOBLE NANTAIS



### Pause détente au cœur de la nature pour une totale connexion avec les éléments.

Envie de grand air et d'un intense moment de nature ?

Alors rendez-vous sur les bords de la Sèvre nantaise pour deux journées de balades à pied et la garantie de découvrir des paysages inédits.

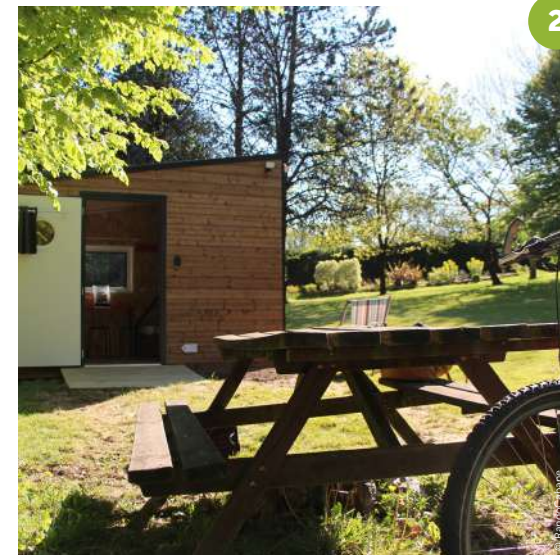
Comme une cachette faite spécialement pour vous, la RandoCabane® abrite votre étape du soir et devient le cocon douillet de cette immersion au cœur du vignoble nantais.

Dîner autour d'un barbecue, petit déjeuner livré à la porte de votre refuge, conseils avisés de votre hôte passionné par son territoire ajoutent aux souvenirs de cette parenthèse au vert.



### À DEUX PAS

La base de location de canoë kayak à Vertou... pour une découverte du vignoble à coup de pagaies.



2

Valable de mai à fin septembre.



### VOTRE PROGRAMME

- Une nuit dans une RandoCabane®
- Un petit déjeuner
- Un dîner version barbecue
- Un panier pique-nique à emporter pour la randonnée du 2<sup>nd</sup> jour
- La remise d'un carnet de route avec les 2 circuits de randonnée à pied (13 et 15 Km)
- La remise d'un coffret des crus du vignoble

### LES PETITS PLUS

- Un espace tennis et pétanque
- Les commodités privilégiant un impact neutre sur l'environnement (toilettes sèches)



## PASSION NATURE

### Débusquez le lac de Grand-Lieu et savourez son ambiance aussi calme que mystérieuse !

Un géant aquatique et ornithologique et pourtant quasi confidentiel... voilà l'occasion de pénétrer au cœur de ce site unique. La Maison du Lac de Grand-Lieu vous plonge dans les secrets du lac: scénographie pédagogique, chemin d'interprétation et moment plein de poésie au pavillon de l'ancien parfumeur Guerlain, avec vue imprenable sur ses eaux dormantes.

Poursuivez cette immersion nature et profitez d'une soirée au calme d'un hôtel bien à l'abri de l'agitation. Préférez-vous flâner sur une des jolies terrasses, au bord de la piscine ou encore dans le salon cosy ? Produits locaux cuisinés avec soin au menu du soir. Une belle parenthèse pour amoureux de nature et de ce qui fait la vie jolie.



### À DEUX PAS

Le vignoble des Côtes de Grand-Lieu qui produit un vin blanc d'une grande fraîcheur, rond et aux fragrances de pêche et d'agrumes doux.

Valable toute l'année. Travaux prévus à la Maison du Lac de Grand-Lieu au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023.



### VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en hôtel \*\*\*
- Un petit déjeuner buffet
- Un dîner (entrée/plat ou plat/dessert) élaboré avec des produits locaux
- Une visite de la Maison du Lac de Grand-Lieu

### LES PETITS PLUS

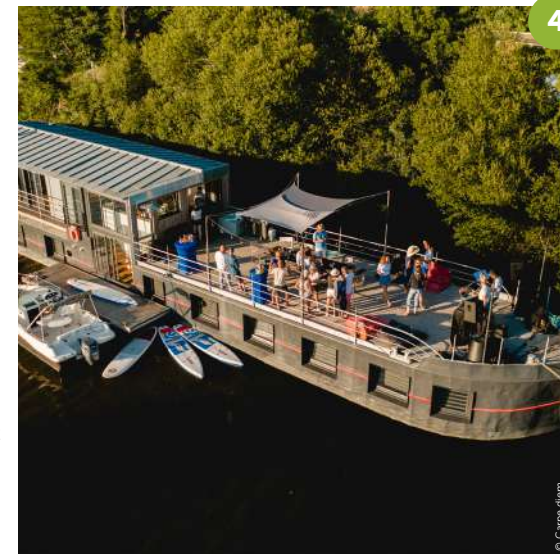
- La cuisine fait honneur aux produits de la mer et de la région
- Les produits de la boutique de la Maison du Lac certifiés fabrication françaises



## CARPE DIEM

### Partants pour profiter de l'instant présent et se déconnecter du quotidien ?

Tentez une nuit pas comme les autres avec le sentiment de vivre une expérience inédite. S'endormir le soir bercé par les ondulations de l'Erdre et se réveiller le matin lorsque les rayons du soleil jouent avec les reflets de la rivière, voilà ce que vous réserve cette nuit au ras de l'eau. Appréciez l'ambiance bohème de cette jolie péniche, entièrement rénovée, qui coule des jours paisibles à l'abri des regards. Imaginez-vous installés sur le pont pour savourer petit déjeuner ou dîner... l'occasion d'un rendez-vous unique avec la nature et les hérons qui vous saluent. Une balade à vélo ou en paddle complète cette parenthèse hors du temps.



### À DEUX PAS

Nantes cœur de ville et son centre historique ou Nantes au cœur de la nature avec des itinéraires de balades accessibles dès la passerelle franchie.

Valable toute l'année.



### VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en chambre d'hôtes avec salle de bain et wc privés
- Un petit déjeuner gourmand
- Un dîner servi sous forme de bocaux et un verre de vin minutieusement sélectionné
- La mise à disposition de paddle ou vélo

### LES PETITS PLUS

- Le poêle à bois pour les moments cocooning
- La douche spa économiseur d'eau





# ANE...CDOTE AU VERT

**Un moment pas comme les autres, avec une nuit aussi insolite que vos compagnons de balade.**

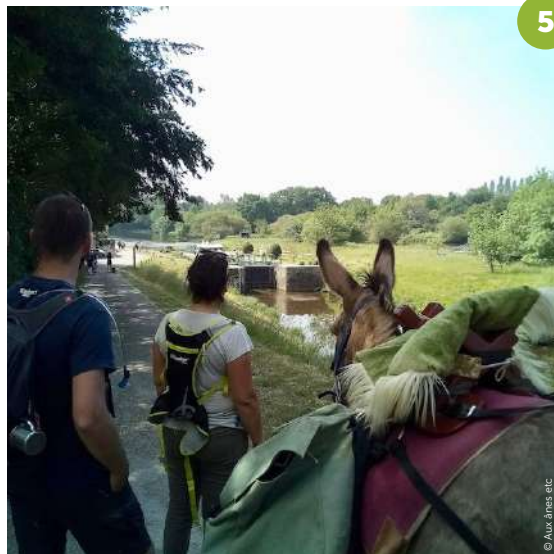
Vivre la nature au plus près et profiter de cette sensation de liberté pour véritablement s'échapper. L'abri côtier, jolie petite cabane en bois, vous offre sa déco marine pour une nuit tout en douceur.

Un petit déjeuner gourmand déposé le matin devant votre porte, une dernière caresse au dauphin en bois, mascotte de votre nuit, et vous voilà prêts pour faire la connaissance de Charlot ou Anatole, votre compagnon de randonnée.

Soyez tranquilles, ces ânes sont bien dans leurs sabots. Après les présentations d'usage (brossage, harnachement...), vous êtes déjà inséparables.

Au choix, deux itinéraires et le canal de Nantes à Brest en fil conducteur.

Un bon panier pique-nique chargé sur le bât et le constat que le bonheur n'est jamais loin !



5



## À DEUX PAS

La forêt du Gâvre et ses 4 500 hectares à découvrir grâce aux sentiers de randonnée, sportifs ou pédagogiques.

**Valable du 15 avril au 30 septembre.**



## VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en hébergement insolite
- Un petit déjeuner gourmand
- Un panier pique-nique (boissons incluses)
- La mise à disposition d'un âne et d'un topo guide de randonnée pour une journée (10h – 17h)



## LES PETITS PLUS

- Du tri sélectif jusqu'au compost pour une gestion optimisée des déchets
- Les bons produits locaux et de saison du panier pique-nique



NOUVEAUTÉ

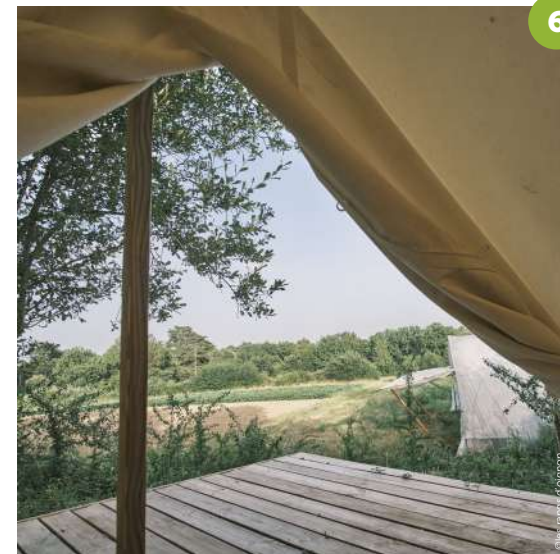
# INVITATION À LA FERME



**S'offrir une parenthèse nature pour une reconnexion à la terre et à l'essentiel.**

Venez cultiver ici votre vraie nature : Lia et Benjamin vous ouvrent grand les portes de leur exploitation maraîchère bio. Parce que leur philosophie de vie repose sur le partage et l'amour de la terre, ils ont à cœur de vous faire découvrir au cours d'une visite, leur métier, leur passion.

Mais cette immersion ne serait totale sans une soirée passée à déguster de merveilleuses pizzas paysannes cuites dans le four à bois (éco-construit par votre hôte en terre et en paille locale) et une nuit sous un tipi bercée par les sons de la nature. Un moment tellement simple mais tellement authentique.



6



## À DEUX PAS

La Loire et tout un choix de randonnées avec même la possibilité de rejoindre l'hébergement grâce à l'itinéraire de La Loire à vélo®.

**Valable du 15 mai au 15 septembre.**



## VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en tipi équipé d'un lit double 160 cm et d'une bonne couette
- Un petit déjeuner
- Un dîner (pizzas ou autres) à base de produits bio de la ferme et 1 verre de vin ou bière ou jus de pomme local
- La visite avec un temps de cueillette (2h)

## LES PETITS PLUS

- Des espaces de détente conçus dans le respect d'un impact neutre (matériaux naturels, toilettes sèches)
- Les légumes bio de la cueillette à rapporter chez soi





## LE CANAL SANS DÉRAILLER

**Un séjour à vivre comme un long canal tranquille...**

Envie de sortir la tête du guidon et du quotidien le temps d'un week-end ?

Alors venez tester un petit bout de la Vélodyssée® et découvrez le plaisir d'une balade à coup de pédales. Au fil des écluses, l'itinéraire aménagé et sécurisé vous promet une totale immersion nature.

Le dîner mitonné maison par un chef alliant authenticité et originalité devrait satisfaire votre appétit réveillé par les kilomètres avalés.

Nuit tranquille et petit-déjeuner fait maison aux saveurs très locales pour faire le plein d'énergie.



### À DEUX PAS

Les ports de Nort et Sucé-sur-Erdre pour flâner, boire un verre ou louer un pédalo, un bateau électrique et se faufiler au cœur de cette nature généreuse.



7

Valable toute l'année sauf du 15 au 31 août.



### VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en chambre standard avec terrasse privative côté jardin
- Un petit déjeuner
- Un dîner 3 plats (menu du terroir)
- La mise à disposition de vélos (1 journée)

### LES PETITS PLUS

- La piscine extérieure chauffée dès les premiers beaux jours pour se prélasser après l'effort
- Les circuits courts privilégiés pour tous les achats



## SENTEURS DE PINS ET D'EMBRUNS

**Retrouver l'ambiance des maisons de famille et la joie de vivre qui s'en dégage.**

On l'a dit pleine de charme et de caractère et il semble bien qu'elle possède tous ces attributs... cette belle villa brévineoise aux allures de maison de famille du siècle dernier, vous offre le plaisir de retrouver l'ambiance des vacances au bord de la mer. L'atmosphère s'y révèle calme et reposante et les chambres portent le doux nom de « Chic Romantic » ou « Cœur de pins ».

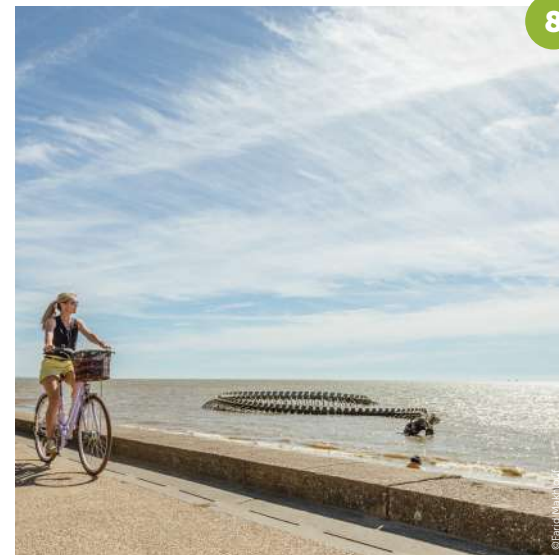
Alexandra vous porte autant d'attentions qu'à sa jolie maison et vous gâte d'un petit déjeuner fait de douceurs dont elle a le secret.

Seule l'ivresse d'une balade cheveux au vent peut vous sortir de ce cocon ; alors enfourchez des vélos et partez explorer l'itinéraire de la Vélodyssée®.



### À DEUX PAS

La pinède toute proche qui ouvre sur la magnifique plage... de l'océan, située à 700 mètres seulement.



8

Valable toute l'année sauf du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.



### VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en chambre d'hôtes
- Un petit déjeuner
- Un panier pique-nique à emporter pour l'escapade à vélo
- La mise à disposition de vélos VTC ou VTT pour 1 journée

### LES PETITS PLUS

- Une bouilloire et cafetière à disposition pour des moments de relaxation
- Des produits locaux et responsables servis au petit-déjeuner





# PÉDALEZ DANS LE BONHEUR !



**Profitez du bord de mer tout proche pour vous oxygéner à pleins poumons et vous enivrer d'embruns.**

Un environnement fragile entre mer et marais salants, des parfums iodés et une légère brise porteuse du cri des mouettes... tout concourt ici à une découverte douce et respectueuse de cette nature si joliment préservée.

C'est à vélo donc, que vous sillonnez la presqu'île de Guérande sur des itinéraires sécurisés et balisés à destination de Piriac-sur-Mer, Guérande ou encore La Baule, selon vos envies et votre courage !

Dîner aux saveurs marines pour conclure ces balades océaniques et nuit douce garantie.



9



## À DEUX PAS

Kercabellec, petit port actif dans le transport du sel au XIX<sup>e</sup> siècle qui s'est refait une nouvelle vie avec la culture de l'huître. Parcs, bistros et étals d'huîtres pour le plaisir d'une dégustation très iodée.

Valable du 15 mars au 1<sup>er</sup> novembre.



## VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en hôtel \*\* Logis
- Un petit déjeuner
- Un dîner « menu Marine »
- Une mise à disposition de vélos et itinéraires du jour d'arrivée à 15h au lendemain à 11h

## LES PETITS PLUS



- Une borne pour véhicule électrique
- La plage à seulement 300 m de l'hôtel



# LA VIE EN BLEU



**La mer à 180° comme cadre de cette escapade amoureuse.**

Recharger ses batteries, s'alléger de son quotidien, se retrouver... ou comment passer du rêve à la réalité. Déjà, il y a l'ambiance du vieux port et ses quais animés, le sentier côtier avec les grandes villas à bâbord et la mer à tribord, les criques propices aux pauses en tête à tête... vous savez que vous allez pouvoir déconnecter.

Mais cette bouffée d'air ne s'arrête pas là, c'est sans compter sur le moment gourmand du repas en crêperie et le décor chic et sobre de la chambre d'hôtel avec vue imprenable sur le port.

Le petit déjeuner servi dans la jolie vaisselle fabriquée à deux pas est une ode aux produits locaux et tout cela sans quitter des yeux la belle bleue.



10



## À DEUX PAS

Le mur de la « lèche » pour savourer la célèbre glace à la fraise de Pornic, un incontournable, une institution !

Valable toute l'année sauf du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août et jours fériés.



## VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en chambre vue mer \*\*\*
- Un petit déjeuner buffet
- Un repas en crêperie (kir et bolée de cidre inclus)
- Une jolie destination à parcourir à pied

## LES PETITS PLUS



- La terrasse cosy de la crêperie et ses murs en pierres
- Des douceurs issues de circuits courts au petit-déjeuner



## BULLE DE VERDURE

**Une longère en campagne, un spa chauffé à 37° et un accueil aux petits soins... et si c'était ça le bonheur ?**

Maître-mots de cette escapade... HARMONIE.

Que ce soit dans la décoration de cette grande longère entièrement rénovée, dans la douceur du bain à bulles aux vapeurs d'eucalyptus, dans le menu du dîner mélangeant subtilement gastronomie et tradition... tout est en accord parfait. Et c'est sans compter sur le petit déjeuner délicieux et l'accueil chaleureux de Didier et Thierry, hôtes et artistes de ces lieux.

Véritable pause detox... à consommer sans modération !



11



### À DEUX PAS

La Haute Vallée de l'Erdre, un terrain de jeu idéal pour les amoureux de randonnée.

Valable toute l'année sauf du 1<sup>er</sup> au 31 août.



### VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en chambre d'hôtes 3 Clés CléVacances
- Un petit déjeuner
- Un dîner (entrée/plat/dessert) et une sangria pour ajouter de la bonne humeur
- Une séance de 45 min de jacuzzi



### LES PETITS PLUS

- Des ateliers pour repartir avec sa création (en supplément)
- Le compostage des déchets verts pour un jardin nourri au naturel



 SÉRÉNITÉ





## LA POUDRE D'ESCAPETTE

« Hâvre de paix », une expression qui semble tellement banale mais tellement vraie ici !

Caché au beau milieu d'une forêt d'arbres centenaires se trouve une oasis de détente, un refuge dédié au bonheur...

Bienvenue dans cet hôtel à l'atmosphère résolument moderne et colorée, chic et décontractée.

Pour que ce moment ne soit que plaisir, profitez à souhait :

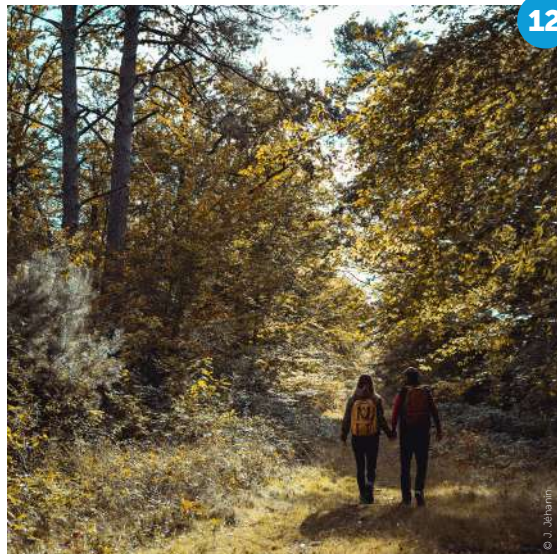
- de la piscine couverte chauffée avec ses buses massantes, ses jets sous-marins,
- de la salle de fitness et ses installations modernes,
- des vélos mis à disposition pour des escapades bucoliques,
- d'une cuisine du terroir réalisée avec talent et originalité par le chef Bertrand Poulaud,
- d'une nuit douce bercée par le bruissement du vent dans les feuilles.

Une pause seulement imaginée pour la complicité d'être à deux.



### À DEUX PAS

La forêt du Gâvre, soit 4 500 hectares de nature exceptionnelle, où il fait bon partir en randonnée.



12

Valable toute l'année.



### VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en hôtel \*\*\* (chambre standard) Logis
- Un petit déjeuner buffet
- Un repas « retour de marché » (plat/dessert) fait maison
- L'accès à la piscine couverte chauffée et à la salle de fitness
- Mise à disposition de vélos pour une balade



### LES PETITS PLUS

- Un massage suédois ou balinais dans un espace dédié (sur réservation en supplément)
- Les repas établis à partir de matières premières bio et issues du circuit court



## BENESSERE ALL'ITALIANA\* !

Élégance et harmonie d'un lieu, indolence invitant à la paresse et à l'abandon, tout ici respire l'Italie.

Laissez-vous séduire par une dolce vita à la française dans une ambiance où flotte incontestablement un parfum d'Italie.

Posé sur les bords de la Sèvre, un hôtel aménagé dans une ancienne filature abrite cette romance d'un moment.

Au programme : balade dans les ruelles escarpées de Clisson, cité partagée entre un passé breton et une âme italienne.

Spa avec hammam et jacuzzi, piscine extérieure récompensent vos efforts avant le dîner servi face à la Sèvre Nantaise.

Nuit douce assurée, bercée par les clapotis de la rivière.

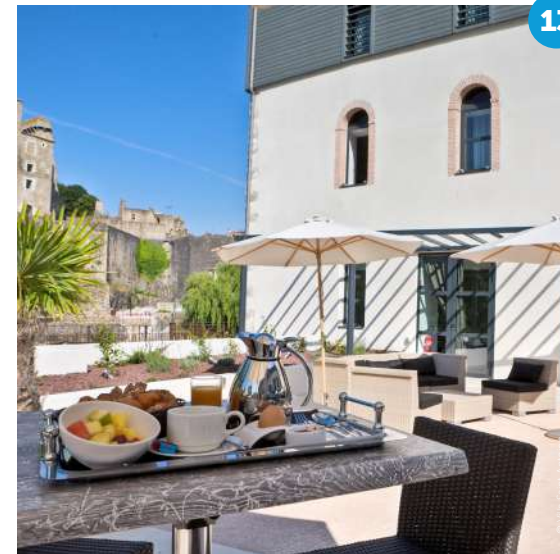
Charme et romantisme prennent ici tout leur sens.

\* Bien-être à l'italienne.



### À DEUX PAS

Le parc de la Garenne-Lemot, véritable œuvre d'art inspirée par des artistes nourris de culture italienne, transporte les promeneurs un peu plus loin... vers la Toscane.



13

Valable toute l'année.



### VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en chambre « charme », hôtel \*\*\*\* Best Western
- Un petit déjeuner gourmand
- Un repas (entrée/plat ou plat/dessert)
- Un accès de 45 min au spa (hammam, jacuzzi et tisanderie) face à l'hôtel



### LES PETITS PLUS

- Le tri des déchets fait à l'hôtel
- Des produits locaux et de saison utilisés pour les repas





## LA MER À L'INFINI

**Enfin seuls... pour un tête-à-tête avec la mer. Impression de bout du monde et ambiance propice pour se retrouver.**

Jetez l'ancre le temps d'un week-end sur cet éperon rocheux et offrez-vous le spectacle d'une vue imprenable sur l'océan. À vous les promenades vivifiantes face au grand large et le plein d'air iodé à volonté.

Sauna et piscine intérieure chauffée à 28° complètent ce ressourcement bien mérité.

Repas aux saveurs locales, clair de lune sur l'océan: tout un programme... pour un pur moment d'intimité.



14



### À DEUX PAS

Le sémaphore, ancien poste de guet qui révèle aux curieux son histoire, l'évolution des techniques de communication maritime et ses souvenirs des grands naufrages.

**Valable toute l'année sauf du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.**



### VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en hôtel \*\*\* Logis
- Un petit déjeuner buffet
- Un repas (entrée/plat ou plat/dessert)
- Un accès au sauna et à la petite piscine chauffée

### LES PETITS PLUS

- La vue imprenable sur la mer
- Les repas à base de produits locaux et les confitures artisanales du petit-déjeuner



NOUVEAUTÉ

## PAUSE AU VERT

**Prêts à tester la sobriété électromagnétique ?**

Oubliées les notifications qui tombent sans cesse sur le téléphone... ici on vit le moment présent et on regarde avec les yeux ! Laure et son équipe ont créé un lieu de ressourcement et de quiétude à très faible exposition électromagnétique.

Passée la grille, vous êtes invités à vous déconnecter de votre téléphone pour mieux profiter de votre pause dans ce manoir du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Le bar cosy, la cuisine maison élaborée avec de beaux produits de saison, la décoration soignée des chambres sont les ingrédients de ce moment « hors ligne ». Et si toutefois le monde extérieur venait à vous manquer, une connexion internet filaire vous permet de rester en contact.



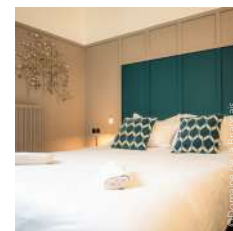
15



### À DEUX PAS

Le Parc Naturel Régional de Brière à découvrir lors d'une balade en barque pour une totale immersion nature.

**Valable toute l'année sauf du 8 juillet au 21 août.**



### VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en chambre double confort
- Un petit déjeuner
- Un dîner (entrée/plat ou plat/dessert)
- L'accès au parcours « pieds nus » dans le parc pour une expérience bien-être de reconnexion à la terre

### LES PETITS PLUS

- Les massages pratiqués dans une petite chaumière face au lac (en supplément)
- L'eau de table micro filtrée pour moins de plastique et de transport de bouteilles







# 100 % COMPLICITÉ

**Stop aux tracas du quotidien !  
Prenez rendez-vous pour une pause  
bien-être et le bonheur de se retrouver.**

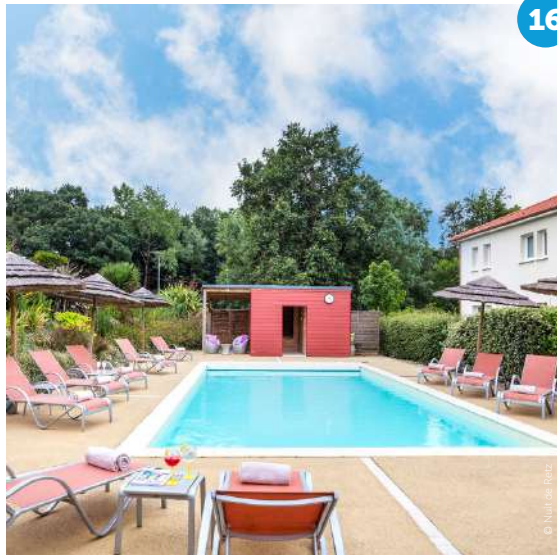
Envie de complicité à deux, pour vivre des instants privilégiés... comme une parenthèse de douceur au milieu d'une vie bien pleine.

Venez vous ressourcer dans cet hôtel entre terre et mer et profitez pleinement de l'espace bien-être pour un moment de relaxation. Au programme, sauna, hammam, jacuzzi ou la promesse d'une détente garantie !

Pas besoin de sortir de ce cocon, le repas est prévu sur place ; le chef saura vous régaler par sa cuisine créative faite de produits frais.

Nuit dans un décor zen, marin ou Afrique.

Petit déjeuner gourmand et copieux pour débiter la journée avec une bonne dose d'énergie !



16



## À DEUX PAS

Balade nautique sur l'Acheneau et le Tenu en canoë/kayak, bateaux électriques ou stand-up paddle, c'est vous qui choisissez.

**Valable toute l'année sauf du 15 juillet au 31 août.**



## VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en chambre supérieure en hôtel \*\*\*\* Best Western
- Un petit déjeuner buffet
- Un repas 3 plats
- Une séance de 1h de spa (sauna, hammam, jacuzzi)

## LES PETITS PLUS

- La piscine extérieure chauffée à 28° d'avril à octobre
- La robinetterie équipée d'économiseurs d'eau



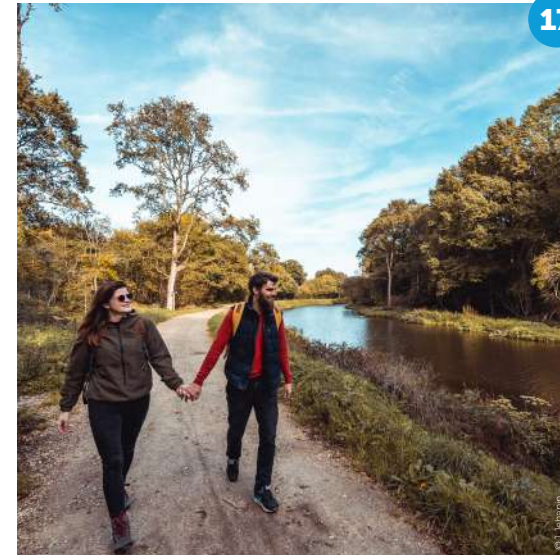
# UN BAIN DE NATURE

**Ici tout est pensé pour le bonheur d'une  
complicité d'être deux.**

Et si le bonheur était...

- une jolie longère réaménagée avec goût comme refuge de ce moment de reconnexion à vous, à l'autre, à la nature,
- un moment de détente lors d'un massage pour l'une des 2 personnes (30min),
- une nuit bercée par le seul bruissement des feuilles,
- un panier repas et petit déjeuner concoctés en toute simplicité avec de bons produits bio et locaux...

Choisissez d'y croire et goûtez au plaisir d'un moment unique, puisque c'est vous qui donnez le tempo pour orchestrer, en toute fluidité, cette parenthèse de bien-être.



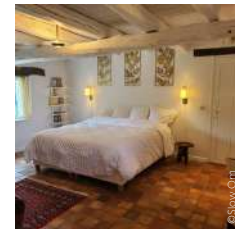
17



## À DEUX PAS

Le canal de Nantes à Brest et son chemin de halage qui inspire à la rêverie et au lâcher prise.

**Valable toute l'année.**



## VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en chambre d'hôtes (lit King size)
- Un petit déjeuner et un panier repas saisonnier pour le dîner élaborés avec des produits bio et locaux (végétariens bienvenus)
- Un massage du dos ou ayurvédique de 30min pour une des deux personnes
- Mise à disposition d'équipements sportifs pour des escapades bucoliques

## LES PETITS PLUS

- Un bain nordique chauffé au feu de bois à 40°C à ciel ouvert (à profiter de votre arrivée jusqu'à votre départ sur réservation en supplément)
- Un potager en permaculture pour les bons petits plats concoctés







## NANTES EN TOUTE CRÉATIVITÉ

**Perchés à Nantes ça vous dit ?  
Tentez l'expérience d'une nuit insolite  
au cœur de la ville.**

Un voyage du mini au maxi pour découvrir Nantes au travers de son architecture microscopique jusqu'au gigantisme de la Galerie des Machines...

Une araignée qui s'éveille, un héron qui survole des plantes mécaniques... bienvenue dans le monde extraordinaire des Machines de l'Île ; visite de cet étrange bestiaire.

Déjeuner au café de la Branche en regardant parader l'Eléphant.

Puis vient le moment d'accrocher vos valises à une poulie et de faire grimper vos bagages à 5 mètres au-dessus du sol avant de les rejoindre et de découvrir le génie de Myrtille DROUET, architecte et créatrice de la Micr'home, œuvre du parcours du Voyage à Nantes.

Vos souvenirs seront à la hauteur de cette nuit perchée.



### À DEUX PAS

Le Carrousel des Mondes Marins ou le château des ducs de Bretagne pour ajouter un voyage dans le temps à cette expérience.

**Valable toute l'année sauf janvier.**



### VOTRE PROGRAMME

- Une nuit dans la Micr'home
- Thé, café, sucre à disposition et boulangeries à proximité pour se ravitailler en pain chaud et croissants (non compris)
- Un déjeuner (entrée/plat ou plat/dessert) + 1 verre de vin ou sans alcool
- Une entrée à la Galerie des Machines

### LES PETITS PLUS

- Les interventions des machinistes lors de la visite de la Galerie qui donnent vie à ces créatures
- Le plaisir de déguster une bière lors du déjeuner avec un système de tirage sans Co2





# GÉANTS DES AIRS, GÉANTS DES MERS



## Une destination XXL mais tellement humaine !

Bienvenue pour cette escapade dans la ville au long cours. Embarquez pour un voyage étonnant que vous ne vivrez nulle part ailleurs !

Au choix et selon les disponibilités, découvrez :

- les Chantiers de l'Atlantique où sont construits les plus grands paquebots du monde : un spectacle fascinant dans l'univers du gigantisme,

## OU

- les ateliers d'assemblage des avions Airbus pour vivre en direct l'émotion de la naissance de ces géants des airs !

Repas en plein cœur du quartier Petit Maroc, âme de la ville ouvrière des années 50.

Sans quitter le bassin de Penhoët, Géraldine et Stanislas vous accueillent dans leur maison d'hôtes aménagée dans cet ancien hôtel-bar-pension, où résonnent encore les discussions autour du zinc.



## À DEUX PAS

La promenade le long du front de mer pour le bonheur de la contemplation, des pauses en terrasses ou pour les plus courageux, le chemin côtier véritable promontoire sur l'Atlantique.

Valable toute l'année sauf janvier.



## VOTRE PROGRAMME

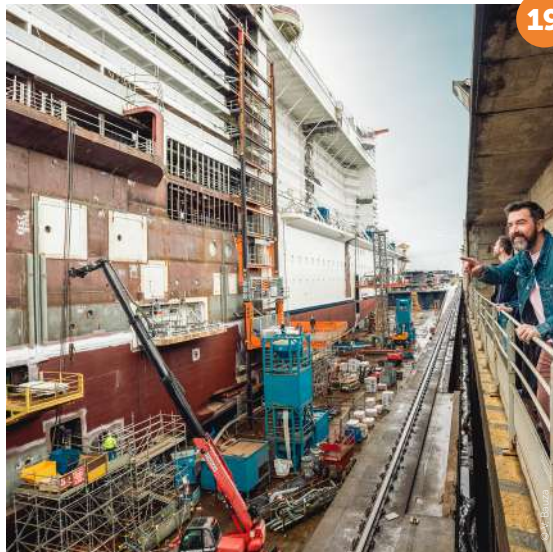
- Une nuit en chambre d'hôtes
- Un petit déjeuner
- Un repas (entrée/plat ou plat/dessert) avec apéritif maison
- La visite des Chantiers de l'Atlantique ou d'Airbus (2h)

## LES PETITS PLUS

- L'atmosphère familiale et bohème de la maison d'hôtes
- La possibilité de tout faire à pied sans aucune empreinte carbone



19



# ARÔMES EN CŒUR DE LOIRE

## Il était une fois l'histoire d'un terroir et de ses hommes vous révélant passion et talents.

Première rencontre, première expérience gustative... Bernadette ou Jean-Luc vous accueillent dans leur domaine autour d'un verre, car la convivialité est dans leur ADN. Après un parcours dans les vignes et une découverte du chai, place à une dégustation accord mets et vins.

Cette « mise en bouche » se prolonge par un dîner avec vue imprenable sur les bords de Loire.

Au menu, l'incontournable beurre blanc nantais bien entendu, mais aussi d'autres mets locaux accompagnés de légumes produits par les maraîchers voisins.

Votre parenthèse ne saurait être parfaite sans une nuit toute douce. Dès vos premiers pas, le parfum suave d'une bougie et le sourire d'Isabelle vous disent que vous êtes bienvenus. Son goût pour les objets dénichés et les belles matières font de ce lieu le cocon de vos plus beaux souvenirs.



## À DEUX PAS

Pour une approche au plus près du fleuve, balade au port de la Pierre Percée.

Valable toute l'année.



## VOTRE PROGRAMME

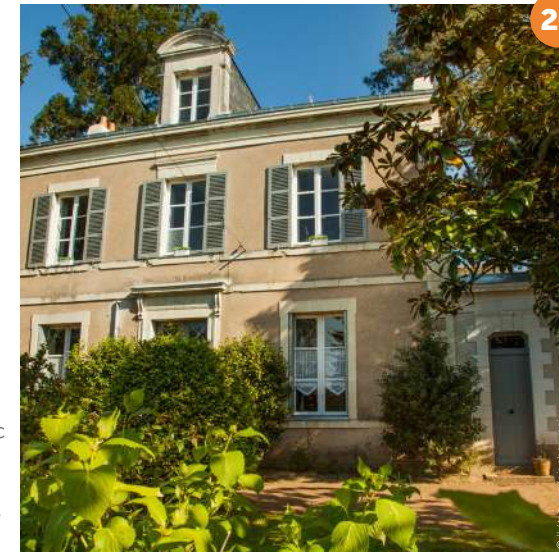
- Une nuit en chambre d'hôtes
- Un petit déjeuner
- Un dîner « menu de La Vallée »
- Un accueil en cave et une dégustation de vin accompagnée de produits locaux

## LES PETITS PLUS

- Les assiettes mariant agréablement tradition et créativité
- La réutilisation des contenants pour les gels douches et shampoings à la chambre d'hôtes



20



# L'ÉCHAPPÉE BELLE



**Quand charme et douceur de vivre s'accordent pour un moment plus que parfait...**

L'art de cultiver les bonnes choses est un beau programme... ici justement tout est pensé pour rendre la vie jolie et appétissante.

Un hôtel charmant à deux pas de la magnifique baie de La Baule.

Un dîner élaboré à base de produits frais et cuisiné maison servi au restaurant le « Secret »... tout un mystère à percer !

Un jardin paysagé et à l'abri des regards, une piscine couverte chauffée pour lire, boire un café ou rêvasser...

Et toutes ces petites attentions qui font que l'on se sent bien... alors place au bonheur !



## À DEUX PAS

La Baule – Pornichet côté front de mer et sa plage immense propice aux balades en amoureux... Impossible d'y résister, c'est certain, le charme opère !

**Valable toute l'année sauf week-ends fériés et de mi-juillet à mi-août.**



## VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en hôtel \*\*\* Logis
- Un petit déjeuner buffet
- Un verre de vin en apéritif « découverte »
- Un repas 3 plats « Secret » (menu unique)
- Accès à la piscine couverte et chauffée (serviette de piscine fournie)

## LES PETITS PLUS

- Une cabine dédiée pour les massages (en supplément et sur réservation)
- Les produits bio et locaux servis au petit déjeuner



21



NOUVEAUTÉ

# UNE ESCALE AU CHÂTEAU

**Un moment exclusif pour se retrouver et savourer le bon goût sur les rives de la Loire.**

Au bout d'un chemin parsemé de fleurs, se trouve un château en tuffeau ; bienvenus dans cet endroit secret pour vivre l'expérience d'une pause hors du temps.

Les chambres s'appellent Escale « méditation » ou « spirituelle » et invitent à l'abandon. La décoration est résolument osée et très réussie ; les meubles anciens courtisent le design contemporain créant une jolie harmonie.

Cette douceur ligérienne vous accompagne jusque sur les bords du fleuve royal pour une découverte d'un domaine aux vignes plantées à flanc de coteaux. C'est dans ce paysage que vous êtes accueillis pour découvrir ce terroir et le métier de vigneron, perpétué avec passion.



## À DEUX PAS

Oudon, charmant village des bords de Loire, avec si l'envie vous prend de percer les secrets de son château fort, la possibilité de pousser la porte pour admirer son enceinte fortifiée.

**Valable toute l'année.**



## VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en chambre d'hôtes
- Un petit déjeuner
- Un dîner 3 plats servi au château
- Un accueil en cave et une dégustation
- Un muscadet « cuvée La Coulée d'Or » pour conserver en bouche cette escapade

## LES PETITS PLUS

- La piscine chauffée et abritée par une magnifique verrière (d'avril à octobre)
- Un domaine viticole en conversion biologique



22





## NUIT SUR LIE

### Une nuit dans un tonneau au cœur des vignes du Muscadet... une évidence !

Bois blond et atmosphère cocooning pour ce joli tonneau posé au milieu du vignoble nantais qui vous offre sa rondeur pour une nuit tout en douceur.

Patricia et Yves, hôtes et viticulteurs ont à cœur de partager leur métier ; au programme visite de leur exploitation et des cuves souterraines qui voyaient les vins grandir il y a peu de temps encore.

Au coin de la cheminée ou sur la terrasse, la dégustation peut durer, tellement le temps semble suspendu...

Repas au cœur des vignes avec une cuisine engagée dans le respect des saveurs et de l'environnement. Vins locaux à la carte, pour prolonger cette effervescence des papilles.

Tout ici rappelle que le terroir est un art de vivre !



23



### À DEUX PAS

Le Porte Vue de Château-Thébaud, nouvelle étape du Voyage dans le Vignoble, qui déploie ses 30 m de passerelle, dont 20 au-dessus du vide. Une expérience grisante qui met en valeur un panorama exceptionnel.

Valable toute l'année.



### VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en hébergement insolite  
Accueil Paysan
- Un petit déjeuner
- Un repas avec apéritif maison (avec ou sans alcool)
- Un accueil en cave avec remise d'une bouteille

### LES PETITS PLUS

- Le confort du tonneau avec chauffage, toilettes sèches et douche attenante
- Restaurant récompensé pour la création de son jardin en permaculture par le label Eco-défis



## SEL ET GOURMANDISES

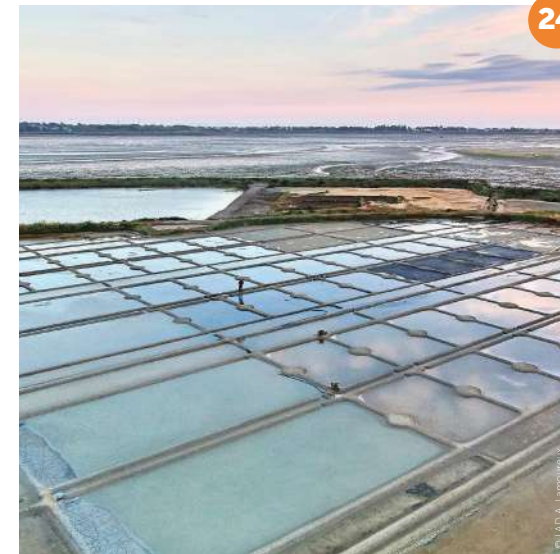
### Un label rouge comme fil rouge de cette escapade : le fameux sel de Guérande !

Savoir-faire ancestral, produits locaux et goût du vrai... le ton est donné.

Rendez-vous spécial afin de partager la passion pour un métier rare avec ceux qui en parlent le mieux : les professionnels des marais. Guidés par un paludier, vous découvrirez les secrets du circuit de l'eau de mer, qui permet la récolte du fameux sel de Guérande.

Saveurs locales au moment du repas également... vous laisserez-vous tenter par une galette Turballaise au beurre de sardine ou une Gwen-Ran au chèvre chaud avant de craquer pour une crêpe caramel au beurre salé ?

La nuit dans une bâtisse de charme et l'accueil chaleureux au réveil compléteront cette parenthèse de douceur.



24



### À DEUX PAS

La petite plage de Saint-Michel protégée par sa célèbre digue avec ses cabines jaunes et la longue plage de sable fin Valentin pour des balades iodées.

Valable toute l'année sauf du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.



### VOTRE PROGRAMME

- Une nuit en hôtel \*\*
- Un petit déjeuner
- Un repas en crêperie (apéritif, cidre et café inclus)
- Une visite guidée des marais salants
- Un panier gourmand pour des souvenirs plein de saveurs

### LES PETITS PLUS

- La situation de l'hôtel à quelques mètres de la plage et des marais salants
- La crêperie qui fait la part belle aux produits locaux et de saison



## CONDITIONS DE VENTE

### ART.1<sup>er</sup> – PRÉAMBULE

Les présentes conditions particulières de vente régissent les relations entre Loire-Atlantique développement [ SPL organisme local de tourisme prévu à l'article L211-1 (II) du code du tourisme et membre du réseau Tourisme 6 Territoires, et ses clients. Ces conditions particulières de vente s'inscrivent dans un cadre strict respecté de la réglementation en vigueur et s'appliquent à toute réservation effectuée à compter du 1er juillet 2018. Elles annulent et remplacent toutes les versions antérieures de conditions particulières de vente proposées par Loire-Atlantique développement [ SPL. Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions particulières de vente et en avoir accepté les termes en signant la réservation proposée par Loire-Atlantique développement [ SPL et qui forme, avec les conditions générales de vente prévues aux articles R211-3 à R211-11 du code du tourisme et les présentes conditions particulières de vente, le Contrat, tel que ce terme est défini à l'article 2 ci-après.

### ART.2 – DÉFINITIONS

Vendeur : désigne Loire-Atlantique développement [ SPL, organisme local de tourisme, membre du réseau Tourisme 6 Territoires, et qui propose à la vente des Prestations touristiques sur sa zone géographique d'intervention (département de la Loire-Atlantique). Client : désigne la personne qui achète ou réserve une Prestation Touristique, étant entendu que le Client peut ne pas être le bénéficiaire ou participant à la Prestation touristique, selon que le Client souhaite bénéficier personnellement de la Prestation touristique ou qu'il souhaite en faire bénéficier un tiers. Bénéficiaire ou Participant : désigne la personne physique qui consomme la Prestation touristique achetée par le Client auprès du Vendeur.

Location de vacances ou Location Saisonnière ou Gîte rural : service de voyage constitué de la location d'un immeuble conclue pour une durée maximale et non renouvelable de quatre-vingt-dix jours consécutifs, selon la définition donnée par les articles L211-1 du code du tourisme et L-1 (2°) de la loi n° 70-775 du 2 janvier 1970.

Partenaire : désigne toute personne productrice ou organisatrice de la Prestation Touristique vendue par le Vendeur au Client. Contrat : désigne l'ensemble des engagements réciproques pris par le Vendeur, d'une part, et par le Client, d'autre part, et portant sur la réservation d'une Prestation Touristique. Le Contrat est composé des conditions générales de vente applicables à tous les opérateurs de tourisme, des conditions particulières de vente applicables au Vendeur et des conditions de réservation propres à la Prestation touristique sélectionnée par le Client.

Séjour : désigne un forfait touristique au sens des dispositions de l'article L211-2 (II) du code du tourisme. Prestation touristique ou Prestation de voyage : désigne (i) un service de voyage ou (ii) un service touristique ou (iii) un forfait touristique ou (iv) une prestation de voyage liée tels que ces termes sont définis à l'article L211-2 du code du tourisme. Activité de pleine nature : désigne une Prestation touristique ou une Prestation de voyage qui se déroule en milieu naturel. Canal de distribution : désigne le moyen technique par lequel le Vendeur propose au Client de réserver ou d'acheter une Prestation touristique (téléphone, site internet, accueil physique,

Partie : désigne le Vendeur ou le Client, selon le sens donné par la phrase où ce terme figure. Au pluriel, ce terme désigne le Vendeur et le Client. Site : désigne le ou les sites internet du Vendeur dont ceux figurant à l'adresse ou aux adresses : [boxloireatlantique.com](mailto:boxloireatlantique.com)

### ART.3 – INFORMATION PRÉALABLE OU PRECONTRACTUELLE 3.1 – PORTÉE

Les informations descriptives relatives à la Prestation touristique proposée par le Vendeur et figurant sur le Site ou sur le document remis au Client par le Vendeur constituent l'information préalable ou précontractuelle faite au Client au sens de l'article L211-9 du code du tourisme. Les éléments de cette information préalable ou précontractuelle dont la liste figure à l'article R211-4 du code du tourisme engagent le Vendeur.

### 3.2 – MODIFICATIONS

Le Vendeur se réserve toutefois le droit d'apporter des modifications à ces éléments de l'information préalable dans la mesure où ces modifications sont apportées au Client par écrit et avant conclusion du Contrat, dans les conditions prévues par les articles R211-5 et L211-9 du code du tourisme.

### 3.3 – PRIX

Le prix de la Prestation touristique, affiché sur le Site ou sur le document d'information préalable et remis par le Vendeur au

Client, est celui en vigueur au moment de la consultation par le Client. Il correspond au prix de la Prestation touristique, toutes taxes comprises (TTC).

Ces conditions de vente, des frais supplémentaires dont le détail et les conditions d'application figurent dans l'information préalable pourront être perçus par le Vendeur lors de la réservation. Les modalités de paiement de ce prix figurent également sur le Site ou sur le document d'information préalable.

### 3.4 – TAXE DE SÉJOUR

Conformément à la législation en vigueur sur l'activité des plateformes de réservation, le Vendeur peut (i) collecter la taxe de séjour applicable sur les différents territoires de sa zone géographique d'intervention au moment de la réservation ou de l'acte d'achat et (ii) la reverser aux intercommunalités pour le compte du Client. Lorsqu'elle est collectée par le Vendeur, le détail de cette taxe est mentionné sur le Site ou sur le document d'information préalable remis au Client.

### 3.5 – FRAIS DE DOSSIER

Enfin, des frais de dossier peuvent également être perçus par le Vendeur. Le détail et le montant de ces frais de dossier sont mentionnés dans l'information préalable et peuvent être différents en fonction du Canal de distribution du Vendeur.

### 3.6 – PRIX DÉFINITIF

Le prix définitif TTC de la Prestation touristique et incluant tous les frais est indiqué au Client avant la formation définitive du Contrat.

### ART.4 – RESPONSABILITE DU CLIENT

Il appartient au Client de vérifier que les informations personnelles qu'il fournit lors de la réservation, lors de l'acte d'achat ou à tout autre moment, sont exactes et complètes. En cas de réservation en ligne sur le Site, il est de la responsabilité du Client de s'assurer que les coordonnées qu'il communique sont correctes et qu'elles lui permettront de recevoir la confirmation de sa réservation. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas cette confirmation dans le délai indiqué, il incombe au Client de contacter le Vendeur afin de vérifier que le bon suivi de son dossier, le Client doit informer le Vendeur le plus rapidement possible de toute modification des informations personnelles qu'il a fournies au Vendeur.

### ART.5 – RÉVISION DU PRIX

Le prix de la Prestation touristique ne pourra être modifié par le Vendeur après la formation du Contrat, sauf dans les cas limitativement prévus par l'article L211-12 du code du tourisme et au plus tard 21 jours avant le début de la Prestation touristique. À cet égard, les éléments de réservation font figurer les paramètres de la possible révision du prix et de quelle manière la révision du prix peut être calculée en fonction desdits paramètres. En aucun cas, le Client ne saurait solliciter l'annulation de la réservation en raison de la révision du prix sauf si, par l'effet de cette révision, la hausse du prix était supérieure à 8% par rapport au prix initialement convenu lors de la formation du Contrat.

### ART.6 – RESPONSABILITÉ DU VENDEUR

Conformément à l'article L211-16 du code du tourisme, le Vendeur est responsable de plein droit à l'égard du Client ou du Bénéficiaire de la Prestation touristique de l'exécution des services prévus par le Contrat. Toutefois le Vendeur peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est :

- Soit imputable au Client ou au Bénéficiaire,
- Soit imputable à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat et qui revêt un caractère imprévisible ou inévitable,
- Soit dû à des circonstances exceptionnelles et inévitables,
- Lorsque la responsabilité du Vendeur est engagée et sauf en cas de préjudice corporel ou en cas de dommages causés intentionnellement ou par négligence, l'indemnité sollicitée par le Client ne saurait excéder trois fois le prix total de la Prestation touristique.

### ART.7 – PROCESSUS DE RÉSERVATION EN LIGNE

Le processus de réservation en ligne sur le Site est le suivant :

- Le Client sélectionne le ou les Prestations touristiques de son choix et les place dans son panier d'achat,
- Après validation du panier d'achat, le Client saisit ses informations et ses coordonnées personnelles.
- Le Client accède ensuite à une page récapitulant l'ensemble des éléments constitutifs du Contrat, éléments dont la liste est donnée par l'article R211-4 du code du tourisme.
- Un premier « clic » permet au Client de valider les termes du Contrat, sous réserve d'avoir expressément accepté les présentes conditions générales et particulières de vente.
- Un second « clic » du Client, reconfirmant l'acceptation de ce document, permet au Client de valider les modalités de paiement du prix,
- Dans le cas où le paiement est effectué par carte bancaire,

la réservation est considérée comme ferme et définitive et le Contrat formé qu'après acceptation du paiement par la banque du Client, tout rejet de paiement postérieur entrainera la résolution immédiate du Contrat.

Après la formation du Contrat, le Vendeur adressera au Client un e-mail de confirmation, récapitulant l'ensemble des termes du Contrat, le contenu de cet e-mail constitue un moyen de preuve attestant de l'existence du Contrat.

### ART.8 – PROCESSUS DE RÉSERVATION HORS LIGNE

En cas de réservation hors ligne, le Vendeur adresse au Client un projet de Contrat mentionnant l'ensemble des éléments prévus aux articles R211-4 et R211-6 du code du tourisme et incluant les conditions générales et particulières de vente. La réservation ou l'acte d'achat est définitivement formé après réception par le Vendeur et avant la date limite mentionnée sur le projet, (i) d'un exemplaire du Contrat signé par le Client impliquant notamment l'acceptation des présentes conditions particulières de vente (mentionnées sur le Site et dont la liste est donnée par l'article R211-4 du code du tourisme) ou sur simple demande auprès du Vendeur) et (ii) du paiement de la partie du prix indiquée au Contrat ainsi qu'il est dit à l'article 10 ci-après.

Dans le cas où le paiement de la partie du prix indiquée au Contrat est effectué par carte bancaire, la réservation est reconfirmée par le Client et le Contrat formé dès lors que lorsque le client communique ses coordonnées bancaires et son cryptogramme, soit par téléphone au Vendeur, soit dans un point de réservation physique du Vendeur. Tout rejet de paiement postérieur entrainera la résolution immédiate du Contrat.

### ART.9 – ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L211-18 1°) du code de la consommation, le Client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation consécutif à l'acte de la réservation d'une Prestation touristique proposée par le Vendeur.

### ART.10 – PAIEMENT

Sauf en cas de réservation en ligne où le paiement de l'intégralité du prix peut être exigé lors de la réservation, la réservation devient ferme et définitive et le Contrat formé lorsqu'un acompte représentant au moins 25% du prix total de la Prestation touristique est perçu par le Vendeur. Le solde du prix est dû au plus tard 30 jours avant le début de la Prestation touristique. En cas de réservation à moins de 30 jours du début de la Prestation touristique, la totalité du règlement du prix de la Prestation touristique est systématiquement exigée à la réservation.

Le Client n'ayant pas versé la totalité du prix de la Prestation touristique au plus tard 30 jours avant le début de la Prestation touristique est considéré comme ayant annulé sa réservation et se verra appliquer des frais de résolution ainsi qu'il est indiqué à l'article 16 ci-après. Enfin, et conformément à l'article 68 du décret 72-678 du 20 juillet 1972 modifié, les Locations de vacances ne peuvent faire l'objet d'aucun versement plus de 6 mois avant la remise des clés.

### ART.11 – BON D'ÉCHANGE

Dès réception du paiement intégral, le Vendeur adresse au Client un bon d'échange présentant les informations pratiques relatives à la consommation de la Prestation touristique. La remise de ce bon d'échange au Partenaire par le Client n'est plus obligatoire. A son arrivée, le Client pourra communiquer la référence de sa réservation et présenter une pièce d'identité au nom du dossier de réservation.

### ART.12 – ARRIVÉE

Le Client doit se présenter le jour convenu et aux heures mentionnées sur le bon d'échange. En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le Client doit prévenir le Partenaire dont l'adresse et le téléphone figurent sur le bon d'échange. Le prix des Prestations touristiques non consommées en raison de ce retard restera dû et le retard ne donnera lieu à aucun remboursement.

### ART.13 – DURÉE

Le Client signataire du Contrat, conclu pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue des dates mentionnées dans le Contrat.

### ART.14 – MODIFICATION DU FAIT DU VENDEUR

Le Vendeur a la possibilité de modifier unilatéralement les clauses du Contrat après la formation du Contrat et avant le début de la prestation touristique et sans que le Client puisse s'y opposer, sous réserve que la modification soit mineure et que le Client en soit informé le plus rapidement possible de manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable. En cas de modification unilatérale par le Vendeur d'une Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive et si cette modification n'est pas mineure et porte sur un élément essentiel du contrat telle qu'une hausse du prix de plus de 8% par

rapport au prix initial en cas d'application de la clause de révision du prix, le Client a la possibilité, soit d'accepter la modification proposée par le Vendeur, soit de résoudre sans frais le Contrat. En cas de résolution du Contrat, le Client se voit rembourser le montant définitif des sommes versées au titre de cette réservation et payer une indemnité équivalente à celle qu'aurait dû supporter le Client si une annulation était intervenue de son fait à la date de la modification et ainsi qu'il est mentionné à l'article 16 ci-après.

### ART.15 – ANNULATION DU FAIT DU VENDEUR

Le Vendeur a la possibilité d'annuler la réservation sans frais avant le début de la Prestation touristique dans les deux cas suivants :

- Si le nombre de personnes inscrites pour la Prestation touristique est inférieur au nombre minimal indiqué dans le bulletin de réservation et si l'annulation intervient au plus tard (i) 20 jours avant le début si la Prestation touristique dépasse 6 jours, (ii) 7 jours avant le début si la Prestation touristique a une durée comprise entre 2 et 6 jours ou (iii) 48 h avant le début si la Prestation touristique est comprise entre 1 et 2 jours.
- Si le Vendeur s'est empêché de fournir la Prestation touristique en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables et si l'annulation intervient dans les meilleurs délais avant le début de la Prestation touristique.

Dans les cas énumérés ci-dessus, le Client a droit au remboursement intégral des paiements effectués mais pas à un dédommagement supplémentaire pour le préjudice éventuellement subi. Dans tous les autres cas, le Vendeur qui annule unilatéralement une Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive est redevable à l'égard du Client non seulement du remboursement immédiat des sommes versées par le Client au titre de cette réservation mais également d'une indemnité correspondant à l'indemnité qu'aurait dû supporter le Client si l'annulation était intervenue de son fait à la même date et ainsi qu'il est mentionné à l'article 16 ci-après.

### ART.16 – ANNULATION ET MODIFICATION DU FAIT DU CLIENT

Toute demande de modification ou d'annulation à l'initiative du Client de la Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive doit être notifiée par écrit au Vendeur. La date de réception de cette notification écrite sera celle retenue pour le calcul des frais. La demande doit être faite dans un délai maximum de 48H suivant la date de début du séjour, faute de quoi aucun remboursement ne sera accordé. En cas d'annulation ou de modification de la Prestation touristique, le Client devra s'acquitter des frais réels d'annulation : application des frais réels supportés par l'organisateur.

Si le Client a souscrit un contrat d'assurance-annulation, les frais de résolution sont pris en charge par l'assureur dans les conditions prévues par le contrat d'assurance dont un résumé des garanties est joint au Contrat. Dans ce dernier cas toutefois, les frais de souscription du contrat assurance-annulation ne peuvent faire l'objet d'un aucun remboursement. De la même façon, en cas de solution paiement mise en place par un organisme tiers à la demande du Client, les frais monétiques liés à cette solution de paiement ne peuvent être remboursés et le Client ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

### ART.17 – INTERRUPTION DE SÉJOUR

En cas d'interruption de la Prestation touristique par le Client avant le terme prévu, il ne sera procédé à aucun remboursement de la part du Vendeur. Toutefois, le Client pourra se faire indemniser si le motif d'interruption est couvert par le contrat d'assurance-annulation qu'il a souscrit.

### ART.18 – CESSIION DE CONTRAT

Le Client peut céder le Contrat à un tiers qui remplit les mêmes conditions que le Client pour consommer la Prestation touristique. Dans ce cas, le Client est tenu d'informer le Vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début de la Prestation touristique. Le Vendeur communique alors sans délai au Client le montant des frais afférents à cette cession, frais qui ne sauraient excéder les frais supplémentaires éventuels demandés par le Partenaire et le coût de traitement du dossier de cession par le Vendeur. En cas de Cession, le Client est responsable solidairement avec les tiers et vis-à-vis du Vendeur du paiement du solde du prix ainsi que des frais supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession.

### ART.19 – CONDITIONS SPECIQUES AUX HÉBERGEMENTS 19.1 – CAPACITÉ

Le Contrat est assuré pour un nombre limité de personnes. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'accueil de l'hébergement prévu au Contrat, le Partenaire peut refuser les participants supplémentaires. Toute rupture du Contrat pour ce motif sera alors considérée faite à l'initiative et sous la responsabilité du Client. Dans ce cas, le prix de la Prestation touristique restera acquis au Vendeur.

### 19.2 – DÉPÔT DE GARANTIE ET ÉTAT DES LIEUX

Certains types d'hébergement requièrent le paiement d'un dépôt de garantie à effectuer par le Client et destiné à couvrir les conséquences financières éventuelles des dégradations pouvant survenir pendant la Prestation touristique. Le montant de ce dépôt est variable et est mentionné dans le document d'information préalable. Ce dépôt de garantie est versé au Partenaire ou à son représentant au début de la Prestation touristique. De façon contradictoire, il sera établi à l'arrivée et au départ un état des lieux permettant d'établir l'état des lieux, des locaux et objets de la location. Au départ, le dépôt sera restitué au Client, déduction faite du coût de l'éventuelle remise en état, si des dégradations imputables au Client étaient constatées. En cas de départ anticipé (par rapport aux heures mentionnées sur le bon d'échange) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du Client, le dépôt de garantie (ou le solde du dépôt en cas de dégradations) est restitué par le Partenaire au Client dans un délai n'excédant pas une semaine. Le Client est tenu de jour du bien loué en bon père de famille. L'état de propreté de l'hébergement à l'arrivée du Client devra être constaté dans l'état des lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du Client pendant toute la période de location et jusqu'à son départ.

### 19.3 – PAIEMENT DES CHARGES

Certains types d'hébergement requièrent le paiement de frais correspondant aux consommations d'eau, de gaz, d'électricité, de chauffage, etc. Le détail de ces frais est variable et est mentionné dans le document d'information préalable. Généralement, les charges incluses dans le prix de base comprennent l'électricité à hauteur de 8 kWh par jour, le gaz pour gazinière, l'eau froide. Le montant de ces charges est à verser directement au Partenaire contre reçu. Certains prix de location peuvent inclure un forfait global de charges.

### 19.4 – HÔTELLERIE

Les prix comprennent la location de la chambre avec ou sans petit déjeuner, 1/2 pension ou pension complète. Sauf indication contraire, ils ne comprennent pas les boissons des repas. Lorsqu'un client se voit attribuer une chambre prévue pour loger deux personnes et sauf mention contraire, il lui est facturé un supplément dénommé « supplément chambre individuelle ». Le jour du départ, la chambre doit être libérée à l'heure affichée dans l'établissement.

### ART.20 – ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler une activité prévue au Contrat si celui-ci est empêché de fournir cette activité en raison de la survenance de circonstances exceptionnelles et inévitables, ainsi qu'il est dit à l'article 15 ci-avant. Dans la même situation de circonstances exceptionnelles et inévitables, le Vendeur peut également, avec l'accord du Client sauf en cas de modification mineure ainsi qu'il est dit à l'article 14 ci-avant, modifier l'activité d'origine par une autre activité. Dans ce second cas toutefois, le Client ne peut prétendre à aucun remboursement. Dans tous les cas visés au présent paragraphe, le Client ne saurait prétendre à aucune indemnité d'aucune sorte. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils de l'encadreur. Le Vendeur se réserve le droit d'expulser à tout moment d'un groupe un participant dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité du groupe et le bien-être des autres participants. Dans ce cas, aucune indemnité ne sera due. Certaines Prestations ne nécessitant en extérieur nécessitent une bonne condition physique et/ou des équipements spécifiques. Lorsque cela est le cas, les informations correspondantes figurent dans le document d'information préalable.

### ART. 21 – ANIMAUX

Le Contrat ou le bon d'échange précise si le Client peut ou non séjourner en compagnie d'un animal domestique et, le cas échéant, sous réserve d'acceptation préalable du Vendeur, d'un supplément tarifaire et/ou d'un dépôt de garantie majoré. En cas de non-respect de cette clause par le Client, le prestataire peut refuser de fournir la Prestation touristique. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

### ART. 22 – ASSURANCES

Le Client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une garantie dite « responsabilité civile », à défaut, il lui est vivement recommandé d'en souscrire une. Le Vendeur met à la disposition du Client la possibilité de souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation et d'assistance : le contenu des garanties et des exclusions fait l'objet d'un document qui sera remis au Client en même temps que le document d'information préalable. Le Vendeur est assuré au titre de sa responsabilité civile professionnelle ainsi qu'il est indiqué par ailleurs.

### ART. 23 – RÉCLAMATIONS

Toute réclamation relative à l'exécution ou à la mauvaise exécution du Contrat doit être adressée par écrit au Vendeur sous 48 heures ouvrées. Les réclamations relatives à l'état des lieux doivent obligatoirement être portées à la connaissance du Vendeur dans les 48 heures suivant l'arrivée.

### ART.24 – MÉDIATEUR DU TOURISME

Après avoir contacté le Vendeur et, à défaut d'une réponse satisfaisante de sa part dans un délai de 60 jours, le Client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV), dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17, et dont modalités de saisine sont disponibles sur le site internet : [www.mtv.fr](http://www.mtv.fr)

### ART.25 – PREUVE

Il est expressément convenu entre les Parties que les données conservées dans le système d'information du Vendeur et/ou de ses Partenaires concernant les éléments de la Prestation touristique ont la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

### ART. 26 – DONNÉES PERSONNELLES

Le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, autrement appelé le Règlement général sur la protection des données ou RGPD, ainsi que la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, fixent le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel. Dans le cadre de son activité de vente de Séjours et Prestations touristiques, le Vendeur met en œuvre et exploite des traitements de données à caractère personnel relatifs aux Clients et aux Bénéficiaires.

Conformément à l'article 12 du RGPD, le Vendeur a formalisé les droits et les obligations des Clients et Bénéficiaires au regard de la protection de leurs données personnelles. Le Client peut adresser un document appelé Politique de confidentialité, accessible à l'adresse suivante : [dpd@loireatlantique-developpement.fr](mailto:dpd@loireatlantique-developpement.fr) et sur demande auprès du Vendeur. Pour toute autre information plus générale sur la protection des données personnelles, tout intéressé est invité à consulter le site de la CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

### ART. 27 – USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET PRIMAUTE DU FRANÇAIS

Conformément à la loi n° 94-664 du 4 août 1994, les offres présentées sur les sites internet du Vendeur, ainsi que les présentes conditions particulières de vente, sont rédigées en langue française. Des traductions en langues étrangères de tout ou partie de ces informations peuvent toutefois être accessibles. Les Parties conviennent que la version en langue française primera sur toutes les versions rédigées dans une autre langue.

### ART. 28 – DROIT APPLICABLE

Tout Contrat conclu entre le Vendeur et le Client est soumis au droit français.

### IDENTITÉ DU VENDEUR – ASSURANCE RCP – GARANTIE FINANCIÈRE

Informations relatives au Vendeur : Raison sociale : Loire-Atlantique développement Forme juridique : SPL N° SIRET : 79386644300013 Code APE : 8299-2 N° d'immatriculation AUTOF FRANCE : IM044140006 Adresse : 2 boulevard de l'Estuaire – CS 96201 – 44262 NANTES CEDEX 2 Téléphone : 02 51 72 95 32

### Assurance RCP :

Le Vendeur a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès MMA IARD n°146.207.022, 33 Bd Guist'hauc, 44100 Nantes afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle que le Vendeur peut encourir.

**Garantie financière :** Le Vendeur justifie d'une garantie financière souscrite auprès de l'APST, 15 avenue Carnot, 75017 Paris qui a pour objet la protection du consommateur (remboursement des acomptes versés, continuation du voyage...) en cas de défaillance financière du Vendeur.

Brochure éditée : novembre 2022





## CONTACT

LOIRE-ATLANTIQUE DÉVELOPPEMENT  
2 BOULEVARD DE L'ESTUAIRE  
CS 96201  
44262 NANTES CEDEX 2

**boxloireatlantique.com**  
resa@loireatlantique-developpement.fr  
Tél. : 02 51 72 95 32

**Loire  
Atlantique**